

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION III.5 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 10 SEPTEMBRE 2018

Concessions de logements de fonctions

Vu le Code de l'éducation.

Vu le Code général de la propriété des personne publiques, notamment ses articles R.2124-64 à R.2124-76, R.2222-18 à R.2222-19 et R. 4121-3 à R. 4121-3-1,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 portant régime des concessions de logement,

Vu le décret n°2013-651 du 19 juillet 2013 modifiant le décret du 9 mai 2012,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2013 relatif aux concessions de logement accordées par nécessité absolue de service ou par convention d'occupation précaire avec astreinte,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant les listes des fonctions pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 septembre 2018, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le Conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés l'attribution de logements de fonction par nécessité absolue de service aux personnels suivants conformément aux projets d'arrêté :

Administrateur système d'information

Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.

Electricien courant fort

Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.





Article 2.

Le Conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la convention d'occupation précaire au personnel suivant conformément au projet de convention :

Adjointe administrative au service moyens matériels et opérationnels (MMO)

Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.

Fait à Lyon, le 10 septembre 2018,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON